



Abdelaziz Djerad au sujet de la culture

«Passer d'un secteur consommateur vers un secteur producteur»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5341 - Dimanche 4 avril 2021 - Prix : 10 DA

Présidence

Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Page 2

Entre engagements des autorités et amère réalité

On nous promet un ramadhan «sans pénurie et sans flambée»

Page 3

L'accord de Vienne et rien d'autre

Par Mohamed Habili

Après une première réunion, tenue vendredi dernier par vidéoconférence, les pays signataires de l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien moins les Etats-Unis se rencontrent mardi prochain à Vienne, mais cette fois-ci en présence des Etats-Unis, en vue de redonner vie à leur accord de 2015, à l'arrêt depuis le retrait unilatéral américain en mai 2018. Une précision doit être apportée sans aller plus loin : ce sera sans contacts directs entre Iraniens et Américains, et ce, à la demande expresse des premiers. Encore est-ce là un gage de bonne volonté de leur part, car au départ ils ne voulaient pas se trouver dans la même salle que les Américains, aussi longtemps en tout cas que leur pays n'aura pas levé les sanctions prises par lui contre le leur au moment de son retrait de l'accord. Si tout se passe de façon optimale mardi prochain, les médiateurs que sont devenus pour la circonstance tous les autres signataires, alors qu'auparavant il n'y avait que les Européens pour tenir ce rôle, seront parvenus à rétablir l'accord de Vienne dans son intégralité. Ce sera le cas échéant un triomphe pour l'Iran, et à l'inverse une défaite diplomatique pour les Etats-Unis, qui n'ont dénoncé l'accord que dans l'intention de le renégocier ensuite, en introduisant des questions étrangères au programme nucléaire proprement dit, que sont le programme balistique et la politique régionale de l'Iran, conformément aux desiderata de leurs alliés au Moyen-Orient.

Suite en page 3

Retrait de confiance à Louisa Hanoune

Imbroglie politique au sein du PT



PH/D. R.

Le mouvement de redressement amorcé au sein du Parti des travailleurs (PT) a abouti au retrait de confiance à la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune. Hier, lors d'une réunion des dissidents à l'hôtel Mazafran, il a été notamment décidé de retirer la confiance à l'actuelle SG et l'élection de Mounir Nasri, ancien député du parti pour Skikda, au poste de secrétaire général par intérim.

Page 3

Coupe de la CAF/Enyemba-ESS et Berkane-JSK

L'Aigle Noir pour se relancer, les Canaris pour confirmer

Page 15

Diwaniya Art Gallery

Ali Boukhalfa expose ses œuvres au public

Page 7

Abdelaziz Djerad au sujet de la culture

«Passer d'un secteur consommateur vers un secteur producteur»

■ *Considéré comme un facteur de développement économique et comme outil de sortie de crise, le gouvernement veut faire évoluer la Culture d'un secteur consommateur, fardeau pour le budget de l'Etat, vers un secteur créateur de richesses et d'emplois.*

Par Louisa Ait Ramdane

L'économie culturelle génère d'énormes sommes en termes de revenus et crée des millions d'emplois dans le monde. Raison pour laquelle l'Etat entend accorder un intérêt particulier à ce secteur. Présidant les travaux du Forum de l'économie culturelle, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a mis en avant l'importance d'investir dans ce domaine, en raison de l'impact irréversible que revêt la sphère culturelle et ses retombées sur l'économie du pays. Il a noté, dans le même contexte, que le secteur culturel occupe une position privilégiée dans l'activité gouvernementale et que les axes les plus importants se résument en l'accompagnement et le soutien à la créativité pour sortir définitivement de la dépendance aux hydrocarbures. Djerad a en outre promis de soutenir les initiatives portées par les jeunes, soulignant également la nécessité de réhabiliter le métier de l'artiste et des acteurs de la culture, de manière générale. «L'Etat est engagé à soutenir et à accompagner l'innovation artistique et à réhabiliter le métier de l'artiste et des travailleurs du domaine de la culture, car l'artiste en tant que ressort de l'acte culturel figure au

centre de ses préoccupations», a affirmé Djerad.

Il a souligné, dans ce sens, l'importance d'aller vers des villes de production cinématographique, de renforcer les activités culturelles en milieu scolaire et d'œuvrer à la régulation du marché de l'art et à l'ouverture de chantiers d'appui à la recherche archéologique. Poursuivre le travail pour améliorer la situation de l'artiste et lui assurer la protection sociale et promouvoir le tourisme culturel de manière à soutenir le tourisme domestique et à attirer les touristes étrangers, ont également été préconisés par Djerad. Le Premier ministre a également appelé à organiser et dynamiser le marché du produit culturel, à accompagner les acteurs du champ culturel dans l'adaptation de leurs activités aux défis de l'évolution technologique et de la numérisation, notamment en ce qui a trait au livre numérique et à l'e-commerce qui offrent un important espace pour la commercialisation du produit culturel. Il a cité, dans le même contexte, l'importance à accorder aux réseaux sociaux et aux supports audiovisuels.

Plusieurs réalisations en dépit de la crise sanitaire

Djerad a rappelé certaines mesures prises par le gouvernement en application du programme du président de la République, qui accorde un intérêt majeur au secteur de la culture, citant notamment l'appui aux producteurs cinématographiques et culturels et l'encouragement des compétences nationales dans ce champ. Il a fait état, en outre, du soutien de la création d'infrastructures pour l'industrie cinématographique et du théâtre (studios et salles de spectacles), le renforcement des activités culturelles en milieu scolaire et la garantie d'un climat propice à l'innovation artistique.

Evoquant des réalisations en

dépit des circonstances difficiles que traverse le pays, à l'instar de tous les pays du monde en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus et de ses retombées sur le secteur de la Culture, il a rappelé le lancement de plateformes de vente de toiles et de livres électroniques en accompagnement des artistes et créateurs dans le cadre de la mise en place des fondements de la régulation du marché de l'art. Dans le même sens, le Premier ministre a mis en avant l'ouverture de chantiers de la recherche archéologique dans les sites qui ont connu de nouvelles découvertes (au nombre de 23) et la prise des mesures urgentes pour la protection des biens culturels découverts ou restaurés, en sus de l'exploitation économique des sites archéologiques et des monuments historiques, telle l'expérience-pilote au niveau de la Cité d'Alger. L'accompagnement de l'Etat aux producteurs et associations culturelles, auxquelles une enveloppe de plus de 154 millions de DA a été allouée en 2020, le soutien de la production cinématographique de longs et courts métrages et de films documentaires, la subvention au profit de 75 œuvres de théâtre, de musique et de Beaux-Arts et l'encouragement de 64 associations culturelles, ont également été rappelés par Djerad. Il a cité, dans le même contexte, l'encouragement et l'accompagnement des jeunes créateurs, notamment à la lumière de la consécration de 24 lauréats du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs «Ali-Maachi», et le soutien aux projets de création artistique à travers l'encouragement de la publication de plus de 75 projets classés. Par ailleurs, le Premier ministre a évoqué le parachèvement de la loi régissant les relations de travail entre les gestionnaires des théâtres et les artistes, «une grande avancée», a-t-il ajouté, affirmant que le gou-



Ph.D. R.

vernement a mis en place un programme réaliste et des mécanismes à même d'ériger l'Algérie en pôle de rayonnement culturel et de tourisme spirituel au niveau international. Le renforcement de la production intellectuelle, culturelle et artistique économique au service du développement est un objectif escompté par l'Etat, à travers l'exploitation optimale de l'économie de la culture qui génère des fonds conséquents en termes de recettes et crée des millions de postes d'emploi dans le monde, a-t-il fait observer.

Sortir la culture de l'assistanat et aller vers l'investissement

Pour sa part, la ministre de la Culture, Malika Bendouda, a indi-

qué que la nouvelle stratégie du ministère de la Culture et des Arts vise à sortir la culture de l'assistanat et aller vers l'investissement en ouvrant la culture et l'art sur l'investissement privé pour mettre en place un marché de l'art qui assure à l'artiste la possibilité de vivre dignement de son art. Elle a tenu à assurer l'accompagnement de ce marché de l'art et de la culture par la mise en place de textes de loi et de l'encadrement nécessaire. Elle a également estimé que ce Forum est aussi une occasion de lever les entraves liées à l'investissement dans ce secteur et à la diffusion du produit culturel grâce à la coopération et à la concertation avec d'autres départements avec le concours du Conseil national économique, social et environnemental. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 95 nouveaux cas et 3 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (3), portant à 3 102 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 95 cas, soit 30 cas de moins par rapport au bilan d'hier (125), pour atteindre, au total, 117 524 cas confirmés. R. N.

Covid-19

L'Algérie réceptionne plus de 364 000 doses du vaccin AstraZeneca

Un premier lot de 364 800 doses du vaccin anti Covid-19 AstraZeneca a été réceptionné hier matin à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, dans le cadre de la coalition internationale de distribution du vaccin contre le coronavirus (Covax). A cette occasion, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Fawzi Derrar, a indiqué que ces vaccins «sont l'un des fruits de la coalition de l'Algérie avec "le mécanisme Covax" qui comprend

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et plusieurs partenaires internationaux». Soulignant que «ce premier lot sera suivi par d'autres les jours à venir», M. Derrar a précisé que cette nouvelle cargaison contribuera à accroître la cadence de vaccination des citoyens contre le coronavirus. Pour sa part, le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Gouaoui Nassim, a

relevé que l'arrivée de ces vaccins «est le fruit de la coopération entre l'Algérie et les organisations internationales concernées, dont l'OMS», en vue de la lutte contre l'épidémie. A cette occasion, le représentant de l'OMS en Algérie, François Nguessan, a salué «les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le coronavirus et son rôle dans l'action internationale commune de lutte contre cette pandémie». A son tour, l'ambassadeur coordonnateur résident des Nations unies en

Algérie, Eric Overvest, a mis en exergue «les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le coronavirus et sa collaboration dans le cadre de la coalition "COVAX", laquelle vise, a-t-il dit, à acheminer le vaccin à tous les peuples des Etats du monde, pour le bien de l'humanité». Le représentant de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari, s'est également félicité du «grand rôle de l'Algérie dans la lutte contre cette pandémie».

Amel B.

Présidence Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune préside, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, indique, hier, un communiqué de la Présidence de la République.

«Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M.

Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 4 avril 2021 la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée au suivi des préparatifs des élections législatives, de la campagne de vaccination anti-Covid-19 et du mois sacré du ramadhan, ainsi qu'à des exposés sur des projets vitaux dans les domaines des Travaux publics et du Transport», précise le communiqué. R. N.

Entre engagements des autorités et amère réalité

On nous promet un ramadhan «sans pénurie et sans flambée»

■ Le ramadhan avance à grands pas. Qui dit mois de ramadhan, dit flambée des prix. Les commerçants profitent de ce mois, durant lequel les citoyens ne veulent se priver de rien, pour augmenter les prix des denrées alimentaires.



Ph.D.R.

Par Meriem Benchaouia

À quelques jours de ce mois sacré, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens. Ils affirment que les produits de large consommation ne manqueront pas et que les prix ne prendront pas leur envol. Cette année encore, le gouvernement tente de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan. Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'approprient à saigner : les consommateurs sans défense. Cette année, les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un

voeu pieux ? Il faut dire que les Algériens sont confrontés au problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens. A cet effet, le ministère du Commerce, Kamel Rezig, a rassuré sur la disponibilité des produits alimentaires de large consommation durant le mois de ramadhan. Il a indiqué que les secteurs concernés avaient pris les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits sur les marchés nationaux durant le mois sacré, précisant que 1,6 million de tonnes de fruits et légumes, 24 000 tonnes de sucre et 25 000 tonnes d'huile devraient être mises sur le marché. Selon lui, la récente

pénurie de certains produits est due essentiellement aux informations relayées par les médias sur une éventuelle pénurie, ce qui a amené les consommateurs à stocker d'importantes quantités de produits. Le ministre a écarté une augmentation des prix des produits subventionnés ou plafonnés, à l'exception de certains «cas isolés», citant le décret exécutif n° 16-87 du 1^{er} mars 2016 fixant le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution aux stades de gros et de détail de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc. S'agissant des prix des fruits et légumes, il a précisé que ceux des produits hors saison sont plus élevés que ceux de la saison de récolte.

Les stocks passés au crible par le ministère du Commerce

Concernant les commerçants

spéculateurs, le ministre a indiqué que des équipes mixtes de contrôle sont mobilisées (Commerce, Sûreté nationale et autres départements ministériels) et organisent des sorties sur le terrain pour contrôler les stocks, de manière à faire face à toutes formes de monopole et de spéculation sur le marché et infliger les sanctions maximales aux contrevenants pouvant aller jusqu'aux poursuites judiciaires, la radiation du registre du commerce et la suspension de l'activité pour une durée de deux ans. Le secteur a réalisé, cette année, une cartographie des entrepôts de stockage à travers les wilayas, qui permet aux services de contrôle du secteur, de la sûreté et de la gendarmerie, d'intervenir dans n'importe quel centre non indiqué sur cette cartographie et d'injecter leurs stocks dans les centres et marchés, en cas de spéculation. Le secteur compte 20 000 agents de contrôle répartis à travers plusieurs secteurs, dont 9 000 agents dans le secteur du Commerce chargés du contrôle, notamment durant le mois sacré du ramadhan. Le ministre a, par ailleurs, fait état du lancement, pour la première fois, de l'opération de vente au rabais et de vente promotionnelle à titre exceptionnel au cours du mois de ramadhan, en sus des foires commerciales dédiées à la vente directe du vendeur au consommateur, à travers toutes les wilayas, en coordination avec les walis et les secteurs partenaires. Concernant l'opération de facturation, le ministre a fait état de l'existence d'une Commission au ministère, laquelle œuvre, en collaboration avec les autres secteurs, à l'édification d'«une stratégie réaliste et consensuelle entre les parties prenantes», dans le but d'ériger la facturation en «une partie intégrante de l'opération commerciale au cours des prochaines années».

M. B.

Retrait de confiance à Louisa Hanoune

Imbroglie politique au sein du PT

Le mouvement de redressement amorcé au sein du Parti des travailleurs (PT) a abouti au retrait de confiance à la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune. Hier, lors d'une réunion des dissidents à l'hôtel Mazafran, il a été notamment décidé de retirer la confiance à l'actuelle SG et l'élection de Mounir Nasri, ancien député du parti pour Skikda, au poste de secrétaire général par intérim. La réaction de Louisa Hanoune ne s'est pas faite attendre. Elle a réagi via la page Facebook officielle du parti pour dénoncer les décisions de cette réunion. Elle a

accusé les redresseurs de «faux et usage de faux», tout en déclarant que la réunion est «illégal». Louisa Hanoune a qualifié le groupe de dissidents de «personnes étrangères au parti». Selon elle, parmi les personnes présentes à cette réunion, «beaucoup n'ont jamais milité au sein du Parti des travailleurs», déjà exclus ou radiés. D'autres, a-t-elle expliqué, avaient quitté le parti en 2020 en rendant public sur les réseaux sociaux et dans les médias leur démission. Comme elle a précisé que dans la demande déposée auprès des services de la wilaya d'Alger

pour la tenue de cette réunion, les signataires n'ont pas précisé son objet.

Aussi la direction du parti, dans une déclaration reprise par les médias, a démenti tout retrait de confiance à Louisa Hanoune. «Le PT réfute tout retrait de confiance», a déclaré le parti, ajoutant que «la réunion organisée à Mazafran est illégale» et que «les personnes réunies n'ont aucun lien organique avec le parti, c'est une ingérence dans les affaires internes du parti». Du côté des redresseurs, le SG par intérim, cité par des médias, avait indiqué que ladite réunion

visait à «corriger» la trajectoire du parti, «qui ne joue plus le rôle qui lui est assigné». Aussi, les auteurs du «redressement», selon différentes sources médiatiques, ont affirmé que «la totalité des présents à cette réunion ont voté la destitution de Louisa Hanoune». Il s'agit, selon eux, de membres du bureau politique, de membres du Comité central et de membres des conseils de toutes les wilayas. Mounir Nasri, le nouveau secrétaire général par intérim, a indiqué que «l'huissier de justice a validé les résultats de la réunion qui a destitué Louisa Hanoune», réfutant par

LA QUESTION DU JOUR

L'accord de Vienne et rien d'autre

Suite de la page une

Pour que les choses tournent court par contre, pour que le sommet de mardi prochain soit une occasion manquée, il suffirait justement que les Etats-Unis fassent dépendre de façon stricte l'abandon de leurs sanctions à des concessions iraniennes sur ces deux thèmes. En effet, depuis mai 2018, les Iraniens n'ont montré aucune disposition à aller dans ce sens. Bien au contraire, ils ont préféré subir les «pires sanctions» jamais imposées à un pays, pour reprendre une expression chère à Donald Trump, que de devoir passer par là. Mardi prochain, à Vienne, ils ne seront pas seuls sur cette position : Russes et Chinois seront de leur côté. L'accord sur le retour à l'accord de 2015 ne devra comporter aucun ajout, aucun enrichissement d'aucune sorte, nul additif si petit qu'il soit. Autrement les Iraniens, soutenus en cela par leurs alliés, n'en voudront pas. L'Iran qui sera au rendez-vous à Vienne mardi prochain aura le même visage que celui de 2015, son ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, un fin diplomate, néanmoins ce ne sera pas tout à fait le même pays. L'Iran de mars 2021 sait pouvoir compter sur la Chine, qui vient de conclure avec lui un accord stratégique, mais tout autant sur la Russie, avec laquelle un accord du même genre est envisagé. Dans le monde d'aujourd'hui, un Etat menacé et isolé est un Etat perdu. On le sait de façon certaine depuis l'agression impérialiste contre la Libye en 2011. On le sait aussi sur le contre-exemple syrien, dont le régime serait tombé depuis une décennie sans le soutien d'alliés fidèles à leur engagement. Cela n'empêchera évidemment pas les Etats-Unis, et leurs alliés européens, de mettre sur la table la double question du programme balistique et de la politique régionale de l'Iran. C'est même certain qu'ils le feront. La réaction de refus de l'Iran sera telle qu'ils auront à choisir entre le retour à l'accord de 2015, et rien qu'à lui, ou à son enterrement définitif.

M. H.

ailleurs la version de Louisa Hanoune qui atteste son exclusion du parti. Pour rappel, mercredi dernier, lors d'une conférence de presse, Louisa Hanoune avait dénoncé «un putsch» en marche contre la direction actuelle du PT. Le Parti des travailleurs a annoncé le boycott des prochaines élections législatives, prévues le 12 juin prochain. **Aomar Fekrahe**

Agriculture

Les conditions d'octroi d'agrément des coopératives agricoles fixées

■ Un arrêté ministériel fixant les conditions et les modalités d'octroi d'agrément des coopératives agricoles et leurs unions et qui abroge les dispositions de l'arrêté de 1997 a été publié au Journal officiel (JO) N° 23.

Par Kamel L.

Cet arrêté qui fixe, en outre, la composition et le fonctionnement des commissions d'agrément, stipule que les membres fondateurs doivent adresser une demande écrite accompagnée d'un dossier pour exprimer leur

À l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie
Session de formation sur les métiers et activités liées à l'exportation à Ouargla

UNE SESSION de formation sur les métiers et activités liées à l'exportation a été ouverte hier à Ouargla en direction de 25 opérateurs, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie «CCI-Oasis». La formation de six jours permettra aux participants, opérateurs, commerçants, agriculteurs et investisseurs, de suivre des cours théoriques et pratiques, sur les volets liés à l'exportation, encadrés par des experts et formateurs du ministère du Commerce, ainsi que des représentants d'institutions bancaires et des Douanes algériennes. Venant répondre aux besoins croissants de la région et du Sud de façon générale, aux métiers et activités d'exportation, cette session s'assigne comme objectifs la formation de nouveaux exportateurs, leur explication des mécanismes et dispositions liés à l'exportation et l'accompagnement dans le montage d'entreprises d'export à travers diverses facilitations, a indiqué le directeur de la CCI-Oasis, Khelil Saddek. Le programme de la session prévoit huit axes en rapport notamment avec la culture de l'exportation, l'environnement du commerce international, la stratégie d'exportation, la garantie financière et les procédures douanières, a fait savoir le responsable. Des participants ont salué ce type d'initiatives d'information leur ouvrant des perspectives dans le domaine d'exportation, à l'instar de Abdeslam Saheb (gérant d'entreprise) qui a valorisé cette rencontre de vulgarisation des opérations d'exportation et des facilités accordées par l'Etat aux start-up. Pour la représentante de l'entreprise «Calgaz-Algérie», prendre part à cette session permet à son entreprise de s'enquérir des mécanismes de commercialisation de son produit (oxygène liquide) et de conquête des marchés extérieurs. H. Y.

intention de création d'une coopérative agricole ou union des coopératives agricoles. Le dossier qui accompagne la demande d'agrément doit comporter une copie du document attestant de la qualité d'agriculteur de tous les adhérents, une copie des statuts légalement établis et une copie du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive, détaille le texte paraphé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, le 2 mars 2021. Il est composé, en outre, de la liste des membres du conseil de gestion et du directeur de la coopérative agricole ou de l'union des coopératives agricoles ainsi que d'un état justificatif de la souscription intégrale des parts sociales initiales des coopérateurs, est-il mentionné dans l'arrêté. Ce dossier est déposé ou transmis par voie électronique contre un récépissé de dépôt au secrétariat technique de la commission d'agrément habilitée, qui procède à sa vérification et son enregistrement sur un registre spécial, est-il indiqué dans ce texte, ajoutant que le récépissé de dépôt est délivré par le président de la commission d'agrément. Les demandes sont étudiées après que le président de la commission d'agrément ait programmé



PVD, R.

les réunions et convoqué les membres de la commission dans un délai qui permet à la commission d'étudier les dossiers dans les délais prévus.

Le procès-verbal de réunion faisant ressortir les avis de la commission est établi, transcrit sur un registre coté et paraphé par le président de la commission et transmis dans les trois jours qui suivent la réunion à l'autorité qui délivre l'agrément, est-il précisé. L'agrément délivré par le ministre de l'Agriculture ou

par le directeur des services agricoles de wilaya, selon le cas, est notifié par tous moyens au président de la coopérative agricole ou à l'union des coopératives agricoles, concerné, a expliqué le texte, et la même procédure est adoptée dans le cas où la demande d'agrément est refusée. L'arrêté stipule que lorsque les délais impartis à l'examen d'une demande d'agrément sont dépassés, l'agrément est réputé acquis d'office, conformément à la réglementation en vigueur.

Le président de la coopérative agricole ou l'union des coopératives agricoles dont l'agrément est refusé par la commission d'agrément de wilaya, dispose d'un délai de deux mois, à compter de la date de notification du refus, pour présenter son recours auprès du ministre qui doit statuer sur le dossier dans un délai n'excédant pas un mois de la date de dépôt du recours, conclut le texte.

K. L.

Justice

Journée d'étude sur la sécurisation juridique de l'acte notarié à Ghardaïa

La problématique de la sécurisation juridique de l'acte notarié est le thème central d'une journée d'étude organisée ce week-end à Ghardaïa par la Chambre régionale centre de l'Ordre des notaires, en collaboration avec la cour de justice de Ghardaïa. Cette journée constitue, selon les organisateurs, une contribution pour améliorer la profession de notaire, produire des idées nouvelles et être une force de propositions pour les

pouvoirs publics. Dans une déclaration, le président de la Chambre nationale des notaires, M^e Réda Benouanane, a affirmé que la fonction de notaire en Algérie «n'est pas encore bien assimilée par les citoyens». «Le notaire est un garant de l'Etat de droit, un délégué des pouvoirs publics et un arbitre impartial des actes qui portent preuve de la volonté des parties contractantes», a-t-il ajouté. Cette journée d'étude permet de vulga-

riser la fonction de notaire et de rassurer les citoyens sur la sécurisation des actes établis par les notaires et leur authenticité, a-t-il précisé. Les participants à cette rencontre ont fait la lumière sur le rôle de la profession de notaire, en expliquant les enjeux liés à la protection des données personnelles dans l'exercice de leur mission, en plus de situer le rôle du notaire dans la consécration des droits des citoyens dans la préservation de leur vie privée. Ils

ont mis l'accent sur l'importance de la formation et la formation continue prévue par la loi pour permettre aux notaires d'être mieux informés sur les développements de leur profession. Des exposés sur la rédaction notariale, la moralité et la sécurité juridique des actes, ainsi que l'éthique et la responsabilité des notaires investis de la mission de service public, ont été présentés par des magistrats et universitaires. Hocine B.

Angem d'Oran

Sensibiliser les agriculteurs sur l'impératif de créer des coopératives

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) à Oran œuvre à sensibiliser les agriculteurs à l'effet de créer des coopératives pour l'extension de l'activité agricole et le développement des zones rurales, a-t-on appris, hier, du directeur local de l'Agence. L'Angem entend, avec la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole d'Oran, élargir et diversifier l'activité agricole en sensibilisant les agriculteurs quant à l'importance de créer des coopératives, a souligné Benyayeb Redouane, en marge du 1^{er} Salon de la cul-

ture du safran qui s'est achevé hier soir à Oran. L'initiative, qui intervient en application des orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, permet de faire connaître aux agriculteurs les activités de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit et expliquer les programmes de ce dispositif pour l'extension de l'activité agricole à travers la création de coopératives spécialisées.

L'activité agricole n'a absorbé que 10 % des crédits alloués par l'Angem à Oran, un taux dérisoire par rapport à d'autres activi-

tés. C'est ainsi que l'antenne locale de l'Agence œuvre à sensibiliser les agriculteurs et la femme rurale pour bénéficier des programmes de financement, à l'effet de diversifier l'activité agricole et son extension. Dans ce cadre, une caravane de sensibilisation sillonne depuis 15 jours les 60 zones d'ombre recensées à Oran et le milieu rural pour cibler des agriculteurs et la femme rurale, outre la signature par l'antenne de l'Angem et la Chambre de l'artisanat et des métiers de conventions pour soutenir et financer les artisans qui activent dans le

domaine de l'emballage, en plus de permettre de commercialiser les produits agricoles. Le bénéficiaire a droit à un financement au titre du micro-crédit et de l'aide pour commercialiser ses produits dans les expositions locales, nationales et régionales, mais aussi dans les salons internationaux où participe l'Angem, a ajouté Bentayeb. Le premier Salon de la culture du safran, ouvert jeudi, a été l'occasion pour l'Angem de présenter un modèle de financement réussi et qui a réalisé des résultats probants dans le domaine de la culture du safran. Lamia O.

Appel aux investisseurs à contribuer à la réalisation de projets

■ Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a appelé, à Alger, les investisseurs à contribuer à la réalisation de projets de haut standing afin de combler le manque criant d'hébergement au niveau national.

Par Samia Y.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa réponse aux questions orales posées par les membres du Conseil de la nation en séance plénière, le ministre a dit avoir tenu une réunion les 22 et 23 mars derniers avec quatre organisations patronales afin de définir une méthodologie d'action commune, pour faciliter l'opération de garantie du foncier et réaliser des projets touristiques. Dans sa réponse aux questions sur la possibilité de garantir le foncier pour la réalisation de projets touristiques et sur l'importance d'assurer des structures hôtelières dans la région de Tissemsilt, M. Boughazi a expliqué que le secteur compte actuellement 225 zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie de 56 000 hectares au niveau national, ce qui nécessite, a-t-il dit, leur prise en charge, notamment en matière d'aménagement, en vue de les consacrer à la réalisation de projets touristiques de haut standing, appelant le patronat à contribuer sérieusement à concrétiser cette démarche pour assurer des structures et des établissements touristiques afin de combler le manque criant enregistré en cette matière. Après avoir rappelés, dans un autre contexte, que le



secteur avait été fortement impacté par la pandémie de coronavirus qui a conduit à la suspension des vols et à l'arrêt des activités touristiques, le ministre a indiqué que son département ministériel «a installé un comité qui s'emploie actuellement à mettre en place une stratégie pour une reprise sérieuse des activités touristiques pour la période post-coro-

navirus, compte tenu des énormes possibilités et capacités que recèle le pays dans ce domaine». Evoquant le domaine de l'investissement, M. Boughazi a fait état de 1 500 hôtels opérationnels au niveau national, ainsi que de l'approbation d'environ 2 238 nouveaux projets touristiques, soulignant l'importance des investissements dans les régions thermales en Algérie. A

cet égard, il a rappelé qu'une réunion nationale sera prochainement organisée sur la question du tourisme médical et thérapeutique dans les régions thermales. Par ailleurs, le ministre a évoqué l'importance d'étendre les projets touristiques aux différentes régions du pays pour réaliser de nouveaux établissements touristiques, notant que la région de Tissemsilt a bénéficié

du schéma de développement touristique ainsi que de 6 projets hôteliers importants, au vu des hôtels disponibles actuellement dans cette wilaya, au nombre de 8 établissements touristiques. M. Boughazi a expliqué qu'un parc de détente et de loisirs sera réalisé dans cette wilaya, outre la réhabilitation de l'ancien hammam de Sidi Slimane et d'autres espaces touristiques, d'autant plus que cette wilaya, a-t-il dit, est une région touristique par excellence, notamment dans les domaines environnemental, culturel, religieux et thermal.

S. Y.

France Alstom achète une société spécialisée dans les systèmes de freinage

LE CONSTRUCTEUR ferroviaire Alstom a annoncé le rachat de la société Flertex, spécialisée dans la conception et la fabrication de garnitures et semelles de freins. Basée à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Saint-Florentin (Yonne), Flertex emploie, selon un communiqué d'Alstom, quelque 120 salariés et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros. Plus de la moitié de son activité concerne le ferroviaire. L'entreprise a pour grands clients, selon son site, les constructeurs Alstom, Bombardier (racheté par Alstom), CAF et Talgo, mais aussi la SNCF, la RATP, les chemins de fer belges SNCB et autrichiens BB.

Elle dit servir plus généralement «un large éventail d'applications allant du VTT au TGV, en passant par le sport automobile, la moto, le métro, l'aéronautique civil ou militaire, les éoliennes et diverses applications industrielles».

Flertex travaille notamment, selon Alstom, à l'augmentation des performances de freinage, la réduction des bruits et la diminution des émissions de particules fines dans l'atmosphère.

Son rachat «vient compléter et renforcer le savoir-faire d'Alstom sur le système frein qui est un élément-clé des performances techniques globales des trains», a relevé le Groupe. Aucun montant n'a été communiqué pour l'opération. Dans le même secteur, Alstom avait racheté en juin 2020 la société Ibr, basée à Sens et spécialisée dans le développement, la fabrication et la fourniture de disques de frein en fonte et en acier.

R. M.

Pour réaliser la sécurité alimentaire Nécessité de focaliser les efforts sur l'innovation

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé, à Alger, la nécessité de focaliser les efforts sur l'innovation pour réaliser la sécurité alimentaire dans le pays. Dans son allocution à la clôture d'un atelier virtuel sur la sécurité alimentaire et l'alimentation en Algérie organisé par la FAO, M. Ferroukhi a souligné que «l'innovation se veut aujourd'hui un moteur essentiel pour la concrétisation de toute stratégie

visant à réaliser la sécurité alimentaire à travers l'introduction de changements des méthodes et techniques utilisées dans les domaines de l'agriculture et de la pêche». Il a ajouté que «l'orientation vers la sécurité alimentaire requiert l'implication des experts dans le cadre d'une approche plurisectorielle». A cet effet, le ministre a souligné l'importance de donner une appellation unifiée à la sécurité alimentaire entre les différents acteurs, et de parvenir

à une entente autour des principaux concepts. D'autre part, le ministre a estimé que l'implication de la société civile, y compris les associations de protection des consommateurs, est «très importante» pour l'aboutissement de cette approche. Par conséquent, a-t-il poursuivi, il est nécessaire de lancer un débat sur le modèle actuel de sécurité alimentaire à long terme (10 à 15 ans) pour parvenir à un modèle à même de garantir l'alimentation

«au moindre risque». «Il n'existe pas de sécurité alimentaire absolue», a-t-il fait savoir, arguant que l'objectif est d'atteindre un équilibre entre l'offre et les besoins de la population avec la maîtrise du niveau de contribution de l'importation à cet équilibre. Organisé en visioconférence, l'atelier a vu la participation d'experts et de spécialistes des secteurs de l'Agriculture et de la Pêche, et de représentants d'institutions officielles. **Younès S.**

Etats-Unis

L'économie américaine a créé 916 000 emplois en mars

L'économie américaine a créé 916 000 emplois en mars, un sommet en sept mois, laissant présager une reprise accélérée du marché du travail dans les prochains mois grâce à la montée en cadence des vaccinations et à l'assouplissement des restrictions aux Etats-Unis.

Ce nombre, le plus important depuis août dernier, est bien supérieur aux attentes des analystes, qui tablaient sur 627 000 nouvelles embauches. En mars, les emplois du secteur des loisirs, de l'hôtellerie et de la restauration, très affectés par la pandémie, ont porté les créations d'emplois (+280 000), a

détaillé le département du Travail dans un communiqué. Le secteur de la construction, qui avait pâti du mauvais temps en février, a engrangé 110 000 nouveaux emplois, et l'industrie manufacturière 53 000. Les données de mars ont été recueillies au début du mois, avant que la plupart des Etats n'élargissent l'accès aux vaccins contre le Covid-19 et avant que la plupart des Américains ne commencent à recevoir des chèques de 1 400 dollars du gouvernement fédéral dans le cadre du dernier plan d'aide de 1 900 milliards de dollars. En d'autres termes, la croissance de l'emploi devrait être

encore plus rapide en avril. En mars, le taux de chômage a reculé de 0,2 point de pourcentage à 6%. «Il a, certes, considérablement baissé par rapport au sommet atteint en avril 2020 (près de 15%), mais il est supérieur de 2,5 points de pourcentage à son niveau d'avant la pandémie en février 2020», a souligné le ministère. Le marché du travail aura besoin de plusieurs mois de forte croissance pour se rapprocher de son niveau pré-pandémique. Et la baisse du taux de chômage est à interpréter avec prudence puisque ce taux ne tient pas compte des millions de personnes ayant quitté le mar-

ché du travail en raison notamment de la fermeture prolongée des écoles. Le plus grand risque pour l'économie américaine reste la pandémie elle-même. Les cas de coronavirus augmentent à nouveau dans une partie du pays, alors que de nombreux Etats ont assoupli les restrictions. Le pays enregistre encore en moyenne 62 000 cas de Covid-19 par jour, mais la campagne de vaccination bat son plein : plus de 2,5 millions de doses de vaccin sont injectées quotidiennement. Certains jours, la barre des trois millions a même été dépassée.

Saïd H.

Diwaniya Art Gallery

Ali Boukhalfa expose ses œuvres au public

■ «Diwaniya Art Gallery» abrite une rétrospective des peintures de l'artiste Ali Boukhalfa, témoignant de l'évolution de son univers créatif vers une déconstruction de l'humain et une intégration du patrimoine culturel algérien dans des œuvres contemporaines marquées par une cinquantaine d'années de recherches et d'influences.



Par Adéla S.

Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 23 juin prochain, est la première exposition individuelle de Ali Boukhalfa,

artiste peintre et sculpteur qui a longtemps enseigné à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger.

Dans cette exposition intitulée «Jussur» (Passerelles), Ali Boukhalfa propose des tableaux

réalisés dans les années 1970 et 1980, explorant, d'un côté, le patrimoine algérien à travers les symboles et rappels vers l'artisanat et parfois l'architecture des villes du Sud et, de l'autre, l'univers de son professeur à l'Ecole

nationale des beaux-arts, Mhamed Issiakhem, dont la vision et la palette sont très clairement présentes dans cette collection.

Dans une collection un peu plus récente, l'artiste entame sa recherche de «*métamorphose de l'humain vers le métaphysique*» où le corps est déconstruit, simplifié et reconstruit autrement pour échapper à sa condition d'«être vivant organique et éphémère».

Dans cette recherche, la touche géométrique et la clarté du trait sont omniprésentes, héritage de trois ans de travail comme sculpteur dans les ateliers du Français Jean Dubuffet et d'un grand penchant pour la sculpture et le travail de la matière.

Dans sa collection la plus récente, le corps humain est déconstruit et ses membres rassemblés autrement dans des œuvres qui portent toujours des références discrètes au patrimoine et à l'artisanat algérien, dans une volonté de faire connaître ce dernier à travers des peintures contemporaines.

Éléments architecturaux typiques du M'zab, poterie, instruments de musique, tapis ou

encore faune et flore locales se mêlent dans une explosion de couleurs très recherchée à des bras, jambes, têtes et cheveux, disposés comme dans un puzzle avec une impression de relief.

Né à Alger en 1948, Ali Boukhalfa a fait ses études en sculpture et en peinture à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger, dans la classe de Mhamed Issiakhem, puis à Paris. En France il a été pendant trois ans le bras droit du célèbre sculpteur français Jean Dubuffet pour qui il réalise de nombreuses sculptures. A la fin de ses études, Ali Boukhalfa rentre en Algérie et revient à l'Ecole des beaux-arts en tant qu'enseignant en 1981, fort d'un savoir-faire qui n'a été maîtrisé en Algérie qu'au début des années 2000. Il a réalisé un mémorial semi-moderne à Bouira, des reconstitutions historiques et des bas-reliefs en bronze. Ali Boukhalfa a continué de transmettre ses connaissances aux étudiants de l'Ecole jusqu'en 2011 et a participé à de nombreuses expositions collectives.

Récemment avec la galerie Diwaniya, il a participé à la foire d'art «Intersect 21» de Chicago (Etats-Unis). **A. S.**

Après des mois de fermeture

Le théâtre, un retour progressif à la normale

La reprise progressive de l'activité culturelle, après une année de gel due à la pandémie de Covid-19 a été marquée durant le mois de mars par un retour intense du 4^e art, avec la programmation de plusieurs manifestations qui ont permis au public de retrouver le chemin des salles de spectacles, soumises à l'impératif de fonctionner à 50 % de leurs capacités d'accueil.

Se déroulant dans des conditions particulières imposées par la situation sanitaire que traverse le monde, plusieurs spectacles accueillis sur les planches de différents théâtres dans le cadre de manifestations s'étalant dans la durée ou d'une programmation ponctuelle, se sont conformés aux directives issues des diverses réunions tenues avec les autori-

tés sanitaires. D'abord, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) qui a accueilli du 11 au 21 mars le 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), a vu se succéder sur ses planches et sur celles du théâtre d'Alger-Centre une vingtaine de spectacles produits par une dizaine de théâtres régionaux et autant d'associations et coopératives.

Parallèlement aux représentations, les organisateurs ont programmé des conférences, des hommages et des ateliers de formation dans une édition qui aura drainé une foule nombreuse d'amateurs du 4^e art, astreinte au strict respect des mesures sanitaires.

Dans le même élan, la 9^e édition du Printemps théâtral de Constantine, ouverte le 27 mars au théâtre régional

Mohamed-Tahar-Fergani après une longue interruption, est venue relayer le 14^e Fntp, en présence d'un public venu en nombre assister, jusqu'au 3 avril, à une dizaine de spectacles issus de différents théâtres régionaux.

Dédiée au regretté Salim Merabia (1941-2005), ancien directeur du T.R. Constantine, la 9^e édition du Printemps théâtral de Constantine a programmé, en marge des représentations théâtrales, des conférences, ainsi que des spectacles de rue, prévus à proximité du TRC, un organisme culturel qui avait déjà renoué avec l'activité artistique en organisant plusieurs ateliers de formation, visibles au fur et à mesure de leur déroulement sur la toile, au profit des amateurs du 4^e art. Autre manifestation théâtrale

d'envergure à ouvrir ses portes au public, les deuxièmes Journées nationales du théâtre engagé, tenues du 27 au 30 mars à El Bayadh, en présence de plus de 90 participants issus de 30 wilayas.

Accueillie à la maison de la culture Mohamed-Belkheir et la salle de conférences Ahmed-Horri, ces deuxièmes Journées ont vu la présentation, devant une assistance nombreuse, de sept spectacles, ainsi que la programmation de plusieurs conférences et ateliers de formation dédiés au théâtre et au cinéma dans les domaines de l'information et la communication, l'interprétation, la chorégraphie, la mise en scène, le tournage cinématographique et les prestations de clown.

L. B.

«Pavillon Covid-19, sept jours en enfer»

Mahdi Boukhalfa signe un nouveau récit

Dans son nouveau récit intitulé «*Pavillon Covid-19, sept jours en enfer*», le journaliste et écrivain Mahdi Boukhalfa livre son témoignage de son expérience douloureuse et riche à la fois avec la maladie du coronavirus et son hospitalisation, tout en rendant hommage au personnel soignant algérien pour son dévouement et son professionnalisme malgré des conditions de travail difficiles.

Paru récemment aux éditions «Dar El Qobia», cet ouvrage de 135 pages relate les péripéties de l'auteur depuis la confirmation

de sa contamination jusqu'à la délivrance de la guérison en passant par son séjour dans un hôpital de la ville de Blida.

L'auteur revient sur ce «*jour funeste*» de l'été 2020 où il a appris qu'il devait être hospitalisé sur le champ, pour une maladie qui est en train de remettre en question «*l'existence même et le devenir de l'humanité*», et les conséquences de son infection sur les membres de sa famille qui ont dû être dépistés, recensés et confinés par mesure de prévention. Il décrit également son admission, le protocole de

soin qui lui est administré et le quotidien des «*covidés*», en plus de revenir sur ses «*camarades d'infortune*», du plus jeune de moins de trente ans au plus âgé qui leur raconte avec fierté l'histoire de sa ville et de sa grande famille, dont certains sont également atteints d'autres maladies chroniques.

Depuis son départ de la maison pour la première hospitalisation de sa vie, Mahdi Boukhalfa fait de son sac de voyage noir son compagnon de route et se remémore avec lui tous les séjours passés ensemble dans

différentes villes du monde, pour son travail de journaliste ou pour le plaisir de la découverte, avant de finir ensemble dans l'incertitude de l'hôpital.

L'auteur partage également ses lectures des nuits passées à l'hôpital, proposant de suivre les voyages de Léon l'Africain, les positions d'Albert Camus, de Mouloud Feraoun et de Frantz Fanon ou encore la résistance de l'Emir Abdelkader en faisant souvent des parallèles avec son quotidien de covidé.

Entre deux lectures, Mahdi Boukhalfa replonge ses lecteurs

dans le drame de la maladie à travers les pleurs et gémissements des patients, les lendemains incertains, la prise de conscience de son extrême inconsistance dans l'univers, et ce compagnon d'infortune de moins de trente ans qui s'effondre et abandonne son corps et ses poumons au virus.

L'auteur partage également sa délivrance et l'émotion lors de l'annonce de la nouvelle de son rétablissement, la promesse de jours meilleurs et d'un retour à la vie.

M. K.



Washington

Un policier tué dans une nouvelle attaque contre le Capitole

■ Le Capitole des États-Unis a été visé vendredi par une nouvelle attaque, lorsqu'un jeune homme a précipité sa voiture sur des policiers, tuant un agent et en blessant un autre avant d'être abattu.

Par Mourad M.

Joe Biden s'est dit «dévasté» par cet acte survenu près de trois mois après l'assaut meurtrier du siège du Congrès à Washington, mené par des manifestants pro-Trump parmi lesquels figuraient des militants d'extrême droite.

Cette fois-ci, l'attaque ne semblait pas avoir été menée par un suprémaciste blanc.

La police n'a pas révélé l'identité du suspect, qui a brandi un couteau avant d'être abattu. Mais les médias américains ont affirmé qu'il s'agissait de Noah Green, un jeune homme noir âgé de 25 ans.

Il s'agit diffusé sa photo ainsi que celle de sa page Facebook, sur laquelle il exprimait sa sympathie pour le dirigeant du mouvement «Nation of Islam», Louis Farrakhan, régulièrement dénoncé pour avoir tenu des propos antisémites.

Le réseau social a réagi dans la soirée par un communiqué, où il indique avoir retiré les comptes Facebook et Instagram du suspect, et «tout contenu qui fait

l'éloge, soutient, ou représente l'attaque ou le suspect».

D'autres détails sur le suspect ont également commencé à émerger dans la soirée. L'université Christophe-Newport a ainsi confirmé à l'AFP que Noah Green était diplômé en finance de cette institution de Virginie (nord-est) depuis 2019.

L'attaque ne paraît pas «liée au terrorisme, mais nous allons bien évidemment continuer d'enquêter», avait précisé plus tôt le chef de la police de Washington, Robert Contee.

Les élus du Congrès sont en vacances parlementaires cette semaine, mais certains membres de leurs équipes, des employés, des journalistes et des policiers étaient présents lors de ces faits, survenus en tout début d'après-midi.

Tous ces habitués du Capitole sont encore traumatisés par l'attaque du 6 janvier qui avait fait cinq morts, dont un policier.

«Nous savons à quel point les temps sont durs pour le Capitole, pour tous ceux qui y travaillent et ceux qui le protègent», a souligné Joe Biden dans un communiqué, ordonnant la mise en

berne des drapeaux des bâtiments publics fédéraux.

Boucliers à la main, des militaires de la Garde nationale avaient rapidement pris position vendredi autour de l'imposant bâtiment blanc et près de barrières de police qui bloquaient la route. Ils sont déployés à Washington depuis l'assaut de janvier.

Sur une grande avenue toute proche, le véhicule bleu de l'assaillant est resté embouti contre une barrière pendant plusieurs heures, avant d'être déplacé.

«Le suspect a percuté deux de nos agents avec sa voiture, puis a heurté une barrière», a expliqué la cheffe de la police du Capitole à Washington, Yogananda Pittman.

«A ce moment-là, le suspect est sorti du véhicule avec un couteau à la main et a commencé à s'avancer vers les agents, qui lui ont tiré dessus». Il est décédé vers 13h30 (17h30 GMT).

C'est avec la voix brisée par l'émotion que la cheffe de la police du Capitole a annoncé la mort de son agent, William Evans, qui travaillait dans ses services depuis 18 ans.

«La police du Capitole traverse une période extrêmement difficile depuis les événements du 6 janvier», a-t-elle confié.

La présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a ordonné de mettre les drapeaux en berne au Capitole en hommage au policier décédé, «martyr pour notre démocratie».



PH: D. R.

«Aujourd'hui, encore une fois, ces héros ont risqué leurs vies pour protéger le Capitole et notre pays», a-t-elle écrit.

«Encore une fois, des agents courageux de la police du Capitole ont été violemment attaqués pendant qu'ils faisaient tout simplement leur travail», a renchéri le chef de la minorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell.

L'enceinte du Capitole avait été placée sous très haute protection après l'assaut début janvier.

Certaines des barrières avaient été retirées récemment, et le périmètre de sécurité resserré autour du bâtiment principal et son célèbre dôme.

Les faits se sont produits près d'un point de contrôle du côté du

Sénat, là où entrent de nombreux parlementaires lorsque le Congrès est en séance.

Plusieurs milliers de partisans de Donald Trump s'étaient jetés à l'assaut du siège du Congrès le 6 janvier, au moment où les élus certifiaient la victoire de son rival démocrate Joe Biden à la présidentielle.

Cinq personnes sont mortes au cours de cette attaque, et plus de 300 personnes ont été arrêtées jusqu'ici en lien avec leur participation à l'assaut.

Accusé d'«incitation à l'insurrection» par la Chambre des représentants, l'ancien président Donald Trump avait été acquitté par le Sénat à l'issue d'un procès mené tambour battant en février.

M. M.



Commentaire

Départ

Par Fouzia Mahmoudi

À chaque élection présidentielle depuis 2012, Marine Le Pen prend un peu plus confiance en ses chances d'être un jour élue présidente de la République française. Celle qui faisait 17,9 % des voix il y a neuf ans face à Nicolas Sarkozy et François Hollande et qui a raté de peu le second tour, s'est facilement qualifiée pour le duel présidentiel de 2017 face à Emmanuel Macron. Aujourd'hui, tous les sondages annoncent un match retour entre les finalistes de 2017 pour la présidentielle de 2022. Tant et si bien que la présidente du Rassemblement National veut désormais quitter son parti afin de se présenter pour la présidentielle de 2022 comme la candidate de tous les Français. Marine Le Pen a en effet confirmé son prochain départ de la présidence du RN, qui pourrait avoir lieu après l'été, pour être la candidate à l'Élysée de «tous ceux qui veulent mener le combat national». «Au prochain congrès, non, car c'est un congrès qui va légitimer le candidat à l'élection présidentielle, et il me faut donc d'abord être réélue, mais ensuite, oui, car il est nécessaire que je ne sois pas seulement la candidate du RN», a déclaré la cheffe du parti de droite radicale dans un entretien au mensuel «L'Incorrect», proche de sa nièce Marion Maréchal, qui lui demandait si elle confirmait son départ de la tête de son mouvement. «Avec une possibilité de victoire qui n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui, je me dois d'être la candidate de tous ceux qui veulent mener le combat national», a-t-elle fait valoir. La dirigeante d'extrême droite avait déclaré en février qu'elle «réfléchissait» à abandonner la présidence de son parti pour être la «candidate de tous les Français», tout «en étant évidemment soutenue par son mouvement». Selon le numéro deux du parti, Jordan Bardella, pressenti pour lui succéder, le départ de Marine Le Pen de la présidence du RN aura lieu «probablement après l'été». Le RN tiendra auparavant son 17^e congrès à Perpignan début juillet, qui devrait valider sans surprise la candidature de Marine Le Pen à la présidentielle. La patronne du Rassemblement National s'était déjà, un peu dans le même esprit, mise «en congé» de la présidence du parti entre les deux tours de la présidentielle de 2017. Reste à voir si cette stratégie aura un impact sur le vote des Français qui si selon un dernier sondage seraient 28 % à être prêts à voter pour elle. Toutefois, la droite n'a pas encore choisi son candidat et rien n'empêche également un candidat surprise, sorti de nulle part comme Macron en 2017, de venir changer la donne d'ici le premier tour de la prochaine présidentielle et de remettre en question les chances de Marine Le Pen. F. M.

Birmanie

Des factions rebelles «réexaminent» leur cessez-le-feu avec l'armée, ulcérées par le bain de sang

Dix des principales factions rebelles de Birmanie vont «réexaminer» l'accord de cessez-le-feu signé à partir de 2015 avec l'armée, ulcérées par la répression sanglante du nouveau régime militaire à l'égard des civils.

Plus de 12 000 déplacés ont fui ces derniers jours des raids aériens menés par les généraux birmanis, d'après un de ces groupes, la puissante Union nationale Karen (KNU), qui appelle la multitude de minorités ethniques du pays à s'unir contre la junte.

Depuis l'indépendance de la Birmanie en 1948, de nombreuses factions ethniques armées sont en conflit avec le gouvernement central pour obtenir plus d'autonomie, l'accès aux nombreuses richesses naturelles ou une part du lucratif trafic de drogue.

A partir de 2015, l'armée avait conclu un accord national de cessez-le-feu (ANC) avec dix d'entre elles, dont la KNU.

Peu après le coup d'État, elles

avaient indiqué continuer à appliquer cet accord, malgré le passage en force des généraux.

Mais depuis, «des centaines de civils, des enfants, des adolescents et des femmes, ont été tués par les forces de sécurité», a écrit hier Yawd Serk, chef du Conseil de restauration de l'État Shan, un de ces groupes rebelles.

Face à cela, les dix factions, qui ont entamé hier une réunion de deux jours, vont «réexaminer leur position sur l'ANC», a-t-il ajouté.

La KNU est particulièrement virulente contre la junte

Ripostant au bain de sang des forces de sécurité contre les opposants au coup d'État du 1^{er} février, elle s'était déjà emparée la semaine dernière d'une base militaire dans l'État Karen dans le sud-est du pays, tuant dix soldats.

L'armée avait alors répliqué en menant des raids aériens

contre des places-fortes de la faction, une première depuis une vingtaine d'années dans cette région.

«Beaucoup de civils sont morts, dont des mineurs et des étudiants. Des écoles, des maisons et des villages ont aussi été détruits au cours de ces frappes», a relevé la KNU.

«Nous exhortons toutes les minorités ethniques du pays (qui en compte plus de 130, ndr) à engager des actions fortes et à prendre des sanctions contre les responsables».

Le porte-parole de la junte, Zaw Min Tun, a déclaré de son côté «espérer que la majorité des membres de la KNU respectent le cessez-le-feu».

D'autres groupes armés ont déjà apporté leur soutien à la mobilisation démocratique et menacé de reprendre les armes contre l'armée.

Et l'émissaire de l'ONU pour la Birmanie, Christine Schraner Burgener, a mis en garde cette semaine contre un risque «sans précédent de guerre civile».

Energie

L'Italien Eni va cesser ses activités hydrocarbures en Tunisie

■ Le géant italien Eni, principal exploitant pétrolier étranger en Tunisie, va cesser ses activités hydrocarbures dans le pays, notamment en raison de troubles sociaux récurrents, a indiqué, vendredi, le ministère tunisien de l'Energie.

Par Moncef Gh.

Eni, présent en Tunisie depuis les années 1960, va poursuivre ses activités dans le secteur des Energies renouvelables, y compris des centrales électriques solaires, mais va cesser d'exploiter les neuf concessions pétrolières qu'il opérait en partenariat avec l'Etat, a précisé le ministère à la presse.

La date de cessation des activités hydrocarbures n'a pas été fixée, a ajouté le ministère.

La compagnie italienne exploite des gisements de pétrole saharien dans le sud du pays ainsi que deux gisements offshore au large du Sahel.

En 2019, sa production en Tunisie a atteint 2 millions de barils équivalant pétrole, selon le site internet de la société, soit environ un cinquième de la production totale d'hydrocarbures du pays.

La production tunisienne ne représente qu'une petite partie de la production totale d'Eni (1,87 millions de barils équivalant pétrole par jour en 2019).

Eni n'a pas revendu ses parts dans les sociétés d'exploitation des gisements, faute de repreneurs, et le gouvernement tunisien est à la recherche de nouveaux investisseurs, a précisé le ministère, tout en démentant des rumeurs sur un possible départ de la compagnie britannique



Shell ou de l'Autrichien OMV, autres exploitants de poids dans le pays.

Cette annonce intervient alors que des manifestants réclamant des emplois bloquent depuis jeudi un site de stockage portuaire d'hydrocarbures à Skhira près de Sfax (centre-est).

Les exportations d'agrumes se sont accrues de 57 %

Les exportations des agrumes ont enregistré une croissance de 57 % pour atteindre 15 246 tonnes, depuis

le début de la saison d'exportation (1^{er} octobre 2020), contre 9 699 tonnes à la même période de la saison 2019/2020, selon des données du Groupement interprofessionnel des fruits (GIFruits).

La valeur des exportations a atteint plus de 31 millions de dinars (MD), contre 22,3 MD, au cours de la saison écoulée, a indiqué la même source.

La variété d'orange maltaise représente 89 % des exportations totales (plus de 13 000 tonnes) et le marché français a absorbé 67 % des agrumes tunisiennes exportées.

A noter que la Tunisie a réalisé ses objectifs fixés avant le début de la saison qui tablent sur l'exportation de 15 000 tonnes, et ce, en dépit de la situation sanitaire.

Cet objectif peut être dépassé vu que l'opération d'exportation est encore en cours, selon GIFruits.

Les quantités d'oranges biologiques exportées ont atteint 42,6 tonnes, à savoir 32,3 tonnes de variété maltaise, 4,5 tonnes de meski et 4,9 tonnes de thomson.

Au niveau de la répartition géographique des exportations, la France a occupé la première

place (10 293 tonnes), suivie de la Libye (4 756 tonnes), puis du Qatar (66,4 tonnes), Koweït (64,7 tonnes) et le Canada (23 tonnes).

Covid-19 / Une seule dose de vaccin administrée pour les personnes guéries

Une seule dose de vaccin anti-Covid sera administrée pour les personnes guéries du virus en Tunisie, selon le ministère de la Santé.

Le ministre de la Santé, Faouzi Mahdi, a indiqué, vendredi, que «les personnes guéries du coronavirus recevront une seule dose seulement du vaccin anti-Covid-19, 6 mois après leur contamination par ce virus».

Lors d'une conférence de presse tenue sur la situation pandémique dans le pays, M. Mahdi a précisé que «la vaccination sera effectuée selon le protocole d'une seule dose à administrer pour les personnes ayant acquis une immunité après une guérison d'une contamination par le coronavirus». «Cette procédure est une application du guide de vaccination élaboré par le ministère de la Santé», a noté M. Mahdi. A noter que 47 décès supplémentaires et 1 623 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été enregistrés jeudi en Tunisie.

M. Gh.

Ould Salek :

M'hamed Khadad était l'un des architectes de la lutte sahraouie

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que l'ancien dirigeant sahraoui M'hamed Khadad, décédé l'an dernier, était «un négociateur intrépide, très respecté et apprécié par les différents responsables des Nations unies et les différents secrétaires généraux de l'ONU».

Le chef de la diplomatie sahraouie, dans son discours lors de la conférence virtuelle organisée jeudi par l'Association des Amis de la RASD en France (Aarasd) à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Khadad, a soutenu que «M'hamed Khadad est l'un des dirigeants de premier plan de la lutte sahraouie, connu pour sa persévérance et sa capacité à assumer toutes les responsabilités et tâches qui lui sont confiées».

Le ministre sahraoui a également rappelé un ensemble d'autres qualités qui distinguaient le défunt, ce qui faisait de lui une figure qualitative au sein de l'Etat sahraoui. «Khadad était un fonctionnaire qui se distingue de par son intégrité, un négociateur intrépide, très res-



pecté et apprécié par les différents responsables des Nations unies et les différents secrétaires généraux de l'ONU».

M'hamed Khadad était «l'un des architectes de l'appareil diplomatique et de la politique étrangère de la République arabe sahraouie démocratique, ces dernières années, il était en charge de la coordination avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), en plus d'être à la tête de la commis-

sion des relations extérieures du Front Polisario».

Eminent militant du Front Polisario, M'hamed Khadad a occupé plusieurs postes de responsabilités. Il a fait notamment partie de la délégation sahraouie lors des premières négociations directes avec le Maroc, tenues en 1978 à Bamako, au Mali.

Il a occupé le poste d'ambassadeur de la République sahraouie démocratique (RASD) en Algérie à deux reprises. Il a été, en outre, responsable du départ-

tement européen au sein du Comité extérieur du Front Polisario. Plusieurs personnalités étaient présentes à cette conférence, dont l'ancien envoyé personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, le président de la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Euco), Pierre Galand, le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez et l'ancien chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Francesco Bastagli.

Christopher Ross : M'hamed Khadad était «un défenseur infatigable de la cause sahraouie»

L'ancien envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, a indiqué dans son intervention lors de la conférence en hommage au dirigeant sahraoui

M'hamed Khadad, que ce dernier était «un défenseur infatigable de la cause sahraouie et son peuple a perdu un grand homme». Dans une lettre adressée aux participants à la conférence, à l'occasion du premier anniversaire du décès de M'hamed Khadad, organisée par l'Association française des amis de la RASD, l'ancien émissaire de l'ONU a défendu «l'héritage que Khadad a laissé à son peuple».

«La qualité humaine et professionnelle de M'hamed Khadad a gagné mon respect au cours des années où j'ai travaillé avec les délégations du Front Polisario et du Maroc pour faciliter la conclusion d'un accord politique mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple au Sahara occidental», a déclaré Ross dans son discours lu par un ancien chef de la Minurso.

«Il est mort pour son pays, et comme beaucoup d'autres, il est parti sans pouvoir jouir de la liberté et de l'indépendance pour lesquelles il s'est battu si dur», a soutenu M. Ross.

R. M.



Ligue des champions (GR. B - 5^e journée)

Le CRB domine le TP Mazembe et se relance dans la course à la qualification

LE CR BELOUZDAD a relancé ses chances de qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en s'imposant devant son homologue congolais du TP Mazembe sur le score de 2 à 0, (mi-temps : 0-0), en match comptant pour la 5^e journée du groupe B, disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger). A la faveur de cette première victoire en Ligue des champions, le CR Belouizdad (6 points) s'est emparé de la 2^e place du groupe B, profitant du match nul d'Al-Hilal du Soudan (4 points) à domicile face au Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud (13 pts), déjà qualifié pour les quarts de finale de la compétition. La première mi-temps de la rencontre a été dominée par le CR Belouizdad avec 70 % de possession de balle, mais le jeu s'est concentré au milieu du terrain sans des situations dangereuses

de part et d'autre. Les joueurs du Chabab se sont créés deux occasions de scorer par le jeune international Belkhir, qui a mal cadré ses tirs alors qu'il avait fait la différence.

En seconde mi-temps, les Blanc et Rouge sont entrés avec plus de conviction, mais les occasions ont manqué de tranchant. Les entrées de Sayoud et Selmi ont apporté un peu plus de vivacité face à la défense du TP Mazembe. A la 74^e minute, Sayoud a adressé un joli centre à Nessakh mais sa tête est passée à quelques centimètres de la transversale. L'entrée de Gasmi a permis enfin au Chabab de débloquent la situation. L'ancien usmiste a été l'auteur de deux passes décisives dans ce match. La première pour Sayoud (84') qui reprend d'un joli coup de tête, et la seconde pour l'entrant Bechou (86').

Coupe de la CAF/Enyemba-ESS et Berkane-JSK

L'Aigle Noir pour se relancer, les Canaris pour confirmer

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la CAF, l'ES Sétif et la JS Kabylie, disputent aujourd'hui leurs matchs comptant pour la troisième journée de la phase des poules, respectivement face aux Nigériens d'Enyemba et Marocains de Berkane, à l'extérieur de leurs bases.



Les Sétifiens souhaitent se reprendre

Lutte / Tournoi qualificatif aux JO 2020 - Zone Afrique-Océanie (1^{re} journée) Boudjemline qualifié

LE LUTTEUR algérien Adem Boudjemline a composé son billet pour les Jeux Olympiques des Tokyo vendredi matin à Hammamet (Tunisie), en s'imposant chez les 97 kilos de la spécialité gréco-romaine du Tournoi qualificatif de la Zone Afrique-Océanie. La sélection algérienne est composée d'un total de 16 athlètes, dont Boudjemline a été le premier à composer son billet, et dès la première journée de compétition. Outre Boudjemline, cinq autres lutteurs algériens concourront en lutte gréco-

romaine, au moment où six autres concourent en lutte libre, alors que les quatre dames concourent en lutte féminine, sous la conduite des entraîneurs Maâzouz Bendjedaâ, Mohamed Benrahmoune et Messaoud Zeghdane. Outre l'Algérie, la compétition est marquée par la participation de 14 autres pays africains, à savoir : Tunisie (pays organisateur), Maroc, Egypte, Nigeria, Guinée-Bissau, Namibie, Sénégal, Congo, Tchad, Cameroun, Madagascar, Maurice et Sierra Leone.

Par Mahfoud M.

Ayant raté l'entame de ce mini-championnat en se faisant accrocher par Orlando Pirates puis en se faisant battre par les Libyens du Ahly Benghazi, l'Aigle Noir tentera de revenir avec le meilleur résultat

possible de son déplacement au Nigeria face à l'ogre d'Enyemba pour espérer se relancer dans la course à la qualification aux quarts. Ce n'est pas évident, surtout avec les nombreuses absences que connaît l'équipe qui sera privée de pas moins de cinq éléments très importants, à savoir Ghacha, Touré, Lemotey, Ferhani et Merbah pour blessures. Néanmoins, cela n'inquiète pas outre mesure le coach tunisien de l'ESS, Nabil Kouki, qui a sa petite idée sur les joueurs qui pourraient éventuellement remplacer ces défections. En outre, le fait que le club a changé d'itinéraire et de plan de vol a quelque peu fatigué les membres de l'équipe qui n'ont pas le temps nécessaire pour récupérer. Quoi qu'il en soit, les joueurs doivent se donner à fond

sur le terrain pour réussir le meilleur résultat. De leur côté, les Canaris auront la tâche difficile face aux Marocains de Berkane, vainqueurs de la dernière édition et qui avaient pris le dessus en finale sur les Egyptiens de Pyramides. La JSK est néanmoins dans une meilleure posture que l'Entente, étant donné qu'elle dispose de quatre points après un succès à domicile face à Coton Sport (2/1) et un nul face au Stade Malien (2/2). Les poulaains de Lavagne, qui restent sur un succès en championnat en match retard, devront se donner à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Les Jaune et Vert se batront avec les tripes lors de ce match et feront tout pour revenir avec un résultat qui leur permettra de rester leader du groupe. M. M.

Fédération algérienne de judo

Le dossier du candidat Yacine Silini rejeté

LE DOSSIER du candidat à la présidence de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini, a été rejeté jeudi soir par la Commission de candidatures, n'ayant donc retenu que la liste du président sortant, Rachid Laras, en vue de l'Assemblée générale électorale de l'instance, prévue le 10 avril courant à Alger,

a-t-on appris auprès des organisateurs.

«La liste du candidat au poste de président, Yacine Silini, comportait un total de 16 dossiers (1 président, 11 membres du bureau et 4 suppléants). Après étude, il a été décidé de la rejeter, car comportant plusieurs manques, l'ayant rendue incom-

plète», a-t-on précisé de même source. Parmi les manques constatés dans cette liste, le fait que Silini, du Club Ouled El Bahia (Oran), n'ait pas fourni un mandatement du président du Club Sportif Amateur (CSA) pour l'Assemblée électorale, et visé par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Equipe nationale de football

Belmadi : «J'espère que le prochain président de la FAF aura le même souci que Zetchi»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a déclaré, vendredi, qu'il espérait «un tournant juste et positif» avec l'élection d'un nouveau président de la Fédération algérienne (FAF), en remplacement de Kheireddine Zetchi, qui a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat. «La transition fait que nous allons vers un nouveau président de la FAF, j'espère tout simplement qu'il aura le même souci que Zetchi. Il va y avoir un nouveau président et un nouveau Bureau fédéral. Je souhaite, à l'instar de tous les Algériens, que l'équipe puisse avancer et progresser, que l'organisation continue d'être performante. Je veux que ce tournant soit juste et positif, c'est ma seule appréhension. Je ne veux pas que demain les choses tournent au vinaigre, et avoir des freins ici et là, et nous nous retrouverons en difficulté», a indiqué

Belmadi sur les ondes de la Radio nationale. Elu en mars 2017, en remplacement de Mohamed Raouraoua, Zetchi a décidé de ne pas se porter candidat en vue des prochaines élections, fixées au jeudi 15 avril. Auparavant, le président sortant exposera, pour approbation aux membres de l'AG, ses bilans moral et financier, lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) prévue demain. «Je ne peux pas dire que je vois un horizon sombre demain. Je dis que j'étais très bien sans pour autant être parfait, cette idée de progression que j'avais eue avec le président Zetchi, qui était tout à fait d'accord, qu'il fallait souvent se remettre en question et améliorer les choses. Il y a eu des éléments de progression, la finalité c'est d'être prêts pour le match», a-t-il ajouté. Belmadi a tenu à préciser que l'équipe nationale et la FAF ne font qu'un ensemble qui tire dans le même

sens». «Ceux qui pensent que la sélection et son staff sont d'un côté et la Fédération de l'autre, je leur dis que c'est totalement faux. C'est plutôt un ensemble cohérent qui fonctionne et qui tire dans le même sens, chacun dans son domaine de compétence et dans ses prérogatives. Il y a eu une fédération qui a fait un travail brillant». Le coach national est revenu sur la discussion qu'il a eue avec les autorités, en marge du dernier stage effectué en mars à Alger, en vue des deux dernières journées des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun. «Au cours de la discussion qu'on a pu avoir avec les autorités, croyez-moi que je suis tout à fait resté à ma place, je sais où sont mes prérogatives, je ne dépasse pas les limites. Quand on a fait appel à moi pour discuter du football et de l'équipe nationale, je n'ai pas le choix que d'aller pour en parler. On me pose des

questions, je réponds, sinon je n'ai jamais demandé de rencontrer qui que ce soit. Par respect, j'y vais», a-t-il souligné. Enfin, Belmadi s'est projeté vers le 2^e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, dont le coup d'envoi est prévu en juin prochain, avec deux rencontres au programme : à Blida face au Djibouti (5-8 juin) et à Ouagadougou face au Burkina Faso (11-14 juin), qualifiant l'objectif d'aller au Mondial de «projet national». «Je crois en l'éternelle progression. Je suis exigeant dans la progression avec moi-même mais aussi avec mes partenaires, y compris la fédération. On se doit d'être exigeants car on est au service d'un pays, on doit donner encore plus. C'est le travail de tous, tout le monde a sa part d'importance et son apport, c'est un projet national où tout le monde doit tirer dans le même sens», a-t-il conclu.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Ouargla

Plus de 400 ha de foncier industriel récupérés depuis 2018

UNE SUPERFICIE globale de 403 hectares de foncier industriel non exploité a été récupérée depuis 2018 dans les régions de Ouargla et Touggourt, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de l'industrie et des mines (DIM) de la wilaya de Ouargla. L'opération vise à assainir le foncier industriel non exploité par les bénéficiaires, dans divers segments d'activités, en dépit des facilités et mesures incitatives accordées aux bénéficiaires, a indiqué le DIM, Djameleddine Tamentit. Elle a été précédée par l'établissement de mises en demeure aux bénéficiaires, avant d'entamer les procédures d'annulation des titres d'attribution, après avoir constaté que le foncier en question est resté inexploité, a-t-il expliqué. Cet important foncier industriel sera mis à la disposition de véritables investisseurs, en mesure de concrétiser leurs projets et contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement dans les régions précitées, aux larges potentialités. La démarche est confortée par l'élaboration d'un plan de développement économique local ainsi que par l'accompagnement des investisseurs et des bureaux d'études.

Dans le but d'encourager l'investissement dans la région, M. Tamentit a fait part de la mise en place d'une commission de wilaya, présidée par le wali de Ouargla, et de mécanismes d'appui préconisés par l'Etat, dont l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar), en vue d'assurer l'orientation et l'accompagnement. Faisant état de la distribution, depuis 2012, d'un total de 1 314 lots de terrain, 700 titres de concession et 403 permis de construction, M. Tamentit a signalé également que les travaux de réalisation et d'aménagement de la zone d'activités industrielles de Hassi-Benabdallah ont atteint un taux d'avancement de 90 %. Selon le responsable, le dossier de l'investissement connaît, depuis la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011, une dynamique, à la faveur des crédits alloués aux investisseurs locaux. La wilaya de Ouargla dispose d'un portefeuille foncier industriel de 1 311 ha répartis sur 12 zones d'activités, ainsi que de trois zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie globale de 122 ha, selon les données fournies par la DIM. K. L.

Canal de Suez

Tous les navires «en attente» ont quitté la voie navigable

TOUS les navires «en attente» depuis l'échouement de l'Ever Given, un immense porte-conteneurs qui s'était retrouvé coincé en travers du canal de Suez le 23 mars, ont quitté la voie navigable, a annoncé, hier, l'Autorité du Canal de Suez (SCA). «L'ensemble des navires en attente dans le canal depuis l'échouement du porte-conteneurs panaméen Ever Given ont traversé l'isthme de Suez», a indiqué l'amiral Ossama Rabie, président de la SCA, dans un communiqué. Battant pavillon panaméen et exploité par l'armateur taïwanais Evergreen Marine Corporation, le navire géant – long comme quatre terrains de football – a été remis à flot le 29 mars, après avoir été immobilisé près d'une semaine.

L'Ever Given a été remorqué vers le Grand Lac Amer, au milieu du canal de Suez, et la circulation a repris le soir même entre la Méditerranée et la mer Rouge. Inédit par son ampleur, l'incident a entraîné l'arrêt total de la circulation sur cette route maritime cruciale reliant l'Asie et l'Europe et représentant plus de 10 % du commerce international. Au total, 422 navires, chargés de 26 millions de

tonnes de marchandises, a indiqué la SCA, ont été bloqués dans ce gigantesque embouteillage.

Au nombre de 61, les derniers navires en attente depuis le passage de l'Ever Given ont pu traverser le canal hier de même que «24 nouveaux navires», selon le même communiqué.

Les premiers – plus d'une centaine – avaient pu emprunter le canal dans la nuit du 29 au 30 mars, quelques heures après le renflouement du méga-navire. Près de 19 000 navires ont emprunté le canal en 2020, selon la SCA, soit une moyenne de 51,5 navires par jour.

R. Z.

UN ARRÊTÉ interministériel, portant règlement technique et fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation, a été publié au Journal officiel (JO) n° 23. Cet arrêté interministériel, signé par les ministres du Commerce et de l'Industrie en

Les algériens face à la pénurie



Accidents de la circulation

14 morts et 424 blessés durant les dernières 48 heures

■ Quatorze personnes ont trouvé la mort et 424 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile.

Par Racim S.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djanet, où trois personnes sont décédées et deux autres ont été blessées, note la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus, durant cette période à Alger, pour prodiguer les premiers soins à 3 personnes

incommodées par le monoxyde de carbone émanant du chauffage de leur domicile. A El Bayadh, les unités de la Protection civile sont intervenues également pour évacuer les corps de deux personnes, décédées d'asphyxie par le monoxyde de carbone. Selon le même bilan, les corps de deux enfants, âgés de 9 et 13 ans, morts noyés dans une mare d'eau à Annaba,

ont été repêchés par les éléments de la Protection civile de la wilaya. La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction de douze incendies urbains et divers à travers plusieurs wilayas. D'autre part, 303 agents, tous grades confondus, et 58 ambulances, ainsi que 31 engins d'incendie, ont été mobilisés durant la même période par la Direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 41 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 80 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (58 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 69 opérations de désinfection générale à travers 9 wilayas (36 communes). Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile. R. S.

Niger

L'Algérie envoie 60 tonnes d'aides alimentaires

DEUX AVIONS militaires transportant 60 tonnes d'aides alimentaires prendront le départ aujourd'hui, dans la matinée, à partir de la base aérienne de Boufarik (Blida) de la 1^{re} Région militaire, en direction de l'aéroport de Niamey, au Niger, dans le cadre des aides humanitaires destinées à ce pays, en application de la décision du président de la République. La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles, a supervisé, hier, au niveau de la base aérienne de Boufarik, l'opération de chargement de deux avions militaires avec 60 tonnes de différents produits alimentaires de base, destinés au

peuple nigérien frère, qui prendront leur envol aujourd'hui vers l'aéroport de Niamey. M^{me} Benhabiles a souligné, à l'occasion, que cette initiative, «inspirée des valeurs du peuple algérien», s'inscrit dans le cadre des «us et coutumes de l'Algérie exprimant sa solidarité avec les peuples de façon générale, et les Etats du voisinage de façon particulière», a-t-elle assuré. Elle a également exprimé ses remerciements à l'Armée nationale populaire (ANP) «pour son accompagnement et sa totale disponibilité pour la réussite de ces initiatives de solidarité».

A. O.

Produits destinés à la consommation

Les conditions d'apposition du code à barres fixées

février dernier, s'applique aux denrées alimentaires et aux produits non alimentaires préemballés, fabriqués localement ou importés, destinés à la consommation humaine. Sont exclus du champ d'application de cet arrêté, les matières premières destinées à la fabrication, à la transformation et au conditionnement,

les produits acquis dans le cadre du troc frontalier directement pour la consommation exclusive des personnels des sociétés ou organismes étrangers par les magasins free shop, les services de catering, les compagnies de transport international de voyageurs, les établissements hôteliers et touris-

tiques classés et le Croissant-Rouge algérien et les associations et organismes similaires dûment agréés. Le code à barres peut avoir diverses formes, conformément aux règles et usages communément admis en la matière, au niveau international, selon le même arrêté. D. H.